

Compte-rendu de la réunion de la Commission Développement du CDA01

(vendredi 27 mars de 19h à 20h30) Plateforme MEET

La réunion débute à 19h10, Claude CALCHERA vous demande de l'excuser pour ce retard.

1- Présentation des avancées par l'équipe HOLYWARE

Lors de la première partie de cette deuxième réunion, les développeurs d'HOLYWARE ont exposé leurs progrès. Baptistin et ses collègues ont présenté les fondations de l'application, incluant la création des adhérents, des groupes, des calendriers et des créneaux, ainsi que l'articulation de tous ces éléments. Ils ont également effectué une démonstration de l'application sur smartphone et sur ordinateur.

Le futur cahier de sortie a été présenté, intégrant les éléments suggérés lors des différents échanges au cours du mois de mars. Les avancées respectent les prévisions initiales.

En mai et juin, les membres pourront visualiser les progrès de l'application directement sur leurs appareils, sans diffusion externe. Fin juin, la plupart des fonctionnalités seront opérationnelles pour les premiers essais en conditions réelles.

Des réponses seront apportées concernant des points spécifiques, mais uniquement après la mise en place de la structure principale. Il est primordial de ne pas entrer dans les détails tant que l'architecture générale n'est pas finalisée. Les détails, les termes techniques et les pratiques propres au sport aviron seront, bien évidemment, pris en compte ultérieurement.

La plateforme devrait être opérationnelle à partir du mois de septembre, conformément au calendrier prévu.

2- Création d'un nouveau club indoor sur la zone Bugey Sud

Un nouveau club indoor a récemment vu le jour sur la zone Bugey Sud à Chazey-Bons. Les démarches administratives ont été réalisées : le club est officiellement créé et les statuts ont été déposés en préfecture. Les membres du comité directeur ainsi que les responsables du bureau sont désormais identifiés.

L'affiliation à la Fédération est actuellement en cours, tandis que le club a déjà enregistré une quinzaine d'adhérents. Pour la prochaine saison, il est prévu d'atteindre entre 25 et 30 membres.

Le comité départemental d'aviron soutient le lancement du club en négociant avec la ligue régionale la cession de 10 ergomètres « Courchevel ». Ce matériel est financé à moitié au comptant et à moitié à tempérament sur une période de deux ans. Le CDA01 prend en charge la première moitié comptant, qui sera remboursée par le club sur deux années.

Pour bénéficier de cet arrangement, le comité a formulé les demandes suivantes auprès du club :

1. Que le club soit affilié à la Fédération
2. Que tous les membres du club soient licenciés à la Fédération
3. Que la comptabilité du club se fasse si possible sur CASICO

3- Développement d'actions indoor sur la zone sud du département de l'Ain

Le troisième point abordé concerne un projet visant à mettre en place des actions indoor sur la zone sud du département de l'Ain, s'étendant de Villebois à Ambérieu en Bugey. L'objectif est de structurer des activités dans cette région, qui compte plus de 25 000 habitants.

Deux possibilités ont été envisagées concernant la gestion de ces actions : soit la création d'une nouvelle entité, soit le rattachement des activités au club ASPLA existant. Après réflexion, la seconde option apparaît comme la plus réaliste. Cette solution permettrait de collaborer avec un professionnel de l'aviron déjà implanté dans la zone pour la partie sportive, ainsi qu'avec une personne actuellement bénévole, susceptible de se professionnaliser à terme pour porter des actions relatives à la santé, notamment les Activités Physiques Adaptées.

Le rattachement au club ASPLA présenterait plusieurs avantages, notamment celui de renforcer la structure existante et d'augmenter le volume de travail offert aux deux professionnels impliqués. Toutefois, la concrétisation du projet dépend de la disponibilité d'un lieu de pratique sur la zone concernée. Une fois cet espace trouvé, les démarches et actions de communication pourront être lancées pour développer les activités indoor.

4- Demande de subvention à l'ANS dans le cadre du PSF

Le quatrième point abordé concerne la préparation de la future demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS), dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF) porté par la Fédération. Cette démarche vise à soutenir le développement des activités et des initiatives de clubs.

Une attention particulière sera portée aux formations nécessaires pour accompagner la création et le développement des deux nouvelles entités club évoquées précédemment. Ces formations permettront d'assurer la structuration et la pérennisation des nouveaux pôles.

La possibilité de mettre en place des formations santé sera également étudiée. Ces formations pourraient contribuer à renforcer l'offre du club en matière de prévention et de promotion de la santé par le sport.

Enfin, les options relatives aux jeunes rameurs U15 seront maintenues, avec l'organisation de compétitions, telles que la tête de rivière et le championnat départemental d'ergomètre. Ces événements permettront de dynamiser la pratique sportive chez les jeunes et d'encourager leur engagement au sein du club.

5- Organisation d'une formation PSC 1^{er} niveau

La prochaine session de formation PSC 1^{er} niveau destinée aux adhérents des différents clubs est envisagée sur la période du 15 septembre au 15 octobre. Cette période a été choisie afin de répondre au mieux aux disponibilités des participants.

En fonction de la demande, une ou deux sessions seront organisées durant cette période. Chaque session pourra accueillir 10 ou 20 personnes, afin d'assurer un encadrement optimal et de permettre à chacun de bénéficier pleinement de la formation.

La réunion prend fin à 20h30... Prochaine réunion le vendredi 24 avril à 19h sur meet

Présents :

Claude CALCHERA (ACN) et président du CDA01

Patrice DEJONGHE (RCVA) et trésorier du CDA01

Anne-Lise DEVELLE (AIBS nouvelle structure en création)

Pascal MURARI (ASPLA)

Serge NOËL (CAPSV)

Joël SOUILLAT (ASPLA)

Christine CHEMINOT (ASPLA)

Excusés :

Brigitte ANDRIEU (RCVA) et secrétaire générale du CDA01

Gerard CHATTÉ (AB)

Emmanuel TARDY (CAPSV)

Christelle VANHEE (RCVA)